

VILLERS-LES-BOIS

Localisation

près de la mairie Rue Principale, 200 mètres après l'église (direction Mont-sous-Vaudrey)

Clichés

Auteur des clichés : M. Pernot

Sources d'archives

Archives communales



Description

Gros œuvre : Monument en pierre et marches en pierre, surélevé sur massif en béton. Obélisque sur socle couronné par un chapiteau mouluré. Le socle porte des plaques de marbre encastrées et entourées par un cadre en saillie.

Elément décoratifs : guirlande d'immortelles et branche de laurier, apposées en relief sur l'obélisque et peintes en blanc.

Entourage : grille peinte en noir

Pas de symbole religieux

Inscription

Tout en haut, en relief : 1914-1918

gravé dans la pierre : A NOS ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE

côté Sud : Une plaque de marbre sur laquelle sont gravés, par ordre alphabétique, les noms et prénoms des 11 soldats morts de 1914 à 1918, est fixée sur le monument en face avant

côté Ouest : Une plaque de marbre de format identique, sur laquelle est gravée « guerre 1939-1945 » est fixée sur le côté gauche avec le nom du sous-lieutenant aviateur tué en 1940.

Auteurs

Tanier, entrepreneur à Mont-sous-Vaudrey

Signature sur le monument

TANIER



Conflits commémorés

Défunts

1914-1918 : 11

1939-1945 : 1 (17 octobre 1948 : Demande d'autorisation pour payer la couronne du sous-lieutenant Beaud)

Population de la commune

1911 : 324 habitants

1921 : 308 habitants

Historique de la réalisation

28 octobre 1916 : le conseil municipal, « vu le texte de la résolution votée à l'unanimité par le Conseil G^{al} pour rendre hommage aux morts pour la Patrie par l'érection dans toutes les communes du département d'une plaque commémorative portant les noms des originaires de la commune morts au champ d'honneur, déclare s'associer à l'initiative de l'Assemblée départementale et vote en principe une subvention à cet effet, subvention qui sera spécifiée en temps en lieu. La plaque commémorative sera érigée dans la salle de la Mairie. »

20 juin 1920 : Traité de gré à gré avec Tanier, entrepreneur à Mons-sous-Vaudrey – Autorisation préfectorale

1^{er} août 1920 : Souscription pour l'érection d'un monument (liste des souscripteurs, page 87 du registre des délibérations municipales)

septembre 1921 : Inauguration

c'est lors de l'inauguration du monument de Villers-les-Bois qu'un conseiller municipal, Georgeat, selon le *Jura démocratique* du 10 septembre 1921, condamne l'idée de guerre : "... ceux qui mettent dans la bouche des morts, les mots d'héroïsme, de panache, de fièvre guerrière n'étaient pas là pour recueillir leurs dernières pensées. Si nos morts se levaient, il n'aurait avec nous les anciens combattants que des mots de malédiction et de dégoût pour la guerre et des mots de haine et de mépris pour ceux qui ont d'autres rêves que la paix, pour ceux qui abusent de nous pour la défense de leurs intérêts et pour d'inutiles conquêtes. Au nom des morts, nous demandons pitié pour nos enfants, nous voulons qu'ils apprennent à maudire la guerre. Le cri des morts et des survivants est le même : guerre à la guerre. "

1^{er} février 1922 : Ouverture de crédit (335 F) pour aménagement des abords par Tanier

Financement

Subvention de l'Etat : ?

Souscription : 878 F

Coût total : 4 852 F

Modifications

17 octobre 1948 : Demande d'autorisation pour payer la couronne du sous-lieutenant Beaud

29 octobre 1978 : Décision de rénovation du Monument aux Morts

10 avril 2008 : Réfection du monument aux morts (entreprise Decombe-Legrand, à Gevry, devis de 1 362,20 F pour peinture du monument et de la grille)

9 juillet 2013 : Rénovation du monument aux morts (entreprise J. Michel, au Chateley, facture de 1 551 F : nettoyage et réfection des joints)

Autres traces mémorielles